



Moncontour

CONSEIL MUNICIPAL

BUDGET

SÉANCE DU 23 MARS 2017

Le vingt-trois mars deux mil dix-sept, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie de Moncontour sous la présidence de M. André FOURCHON, Maire.

Étaient présents : FOURCHON André, PELLAN Olivier, SÉLÉBARD Bertrand, ROUAULT Frédéric, SOULABAILLE Jérôme, RONDEL Marc, MAHÉ Myriam, IMBERT Sophie, PINARD Chrystelle (arrivée à 19 h 10), MORIN Fabrice, DEFAINS Jérémy, SAUVÉ Marlène, BALLAY Romain.

Absents : GLÂTRE Alain a donné procuration à RONDEL Marc
CLÉMENT Jacques a donné procuration à MORIN Fabrice

Secrétaire de séance : BALLAY Romain

Marc Rondel demande à ce que les observations suivantes soient rajoutées au PV du Conseil Municipal du 9 février dernier :

Sur la question de la création de l'agence postale, il regrette : « *une charge financière supplémentaire pour la commune, un risque financier fragile sur la durée et non maîtrisé (évoqué par Alain Glâtre) d'un emploi reclassé. Solidarité avec un commerçant prêt à prendre en charge ce service.* »

Concernant les subventions aux associations : « *Depuis septembre 2016 je demande que les conventions avec les associations soient revues. Nous avons une opportunité de valoriser et mettre en valeur nos compétences et patrimoine culturel avec le nouveau territoire Lamballe Terre & Mer. Profitons du nouveau schéma (EPCI) qui se dessine au travers de l'animation pour proposer nos structures et ainsi vanter l'attractivité de notre cité avec les conséquences économiques dont nous pourrions bénéficier. Attendre le 1^{er} janvier 2018 comme le préconise Frédéric, il sera trop tard. Il faut que la commission travaille sur ce sujet maintenant pour être prête en septembre.* »

Monsieur le Maire porte à connaissance les marchés signés dans le cadre de la délégation :

Budget Commune :

Objet	Entreprise	Montant TTC
Chauffage CAC	Amice	584,08 €
Contrat de dératisation	Ecolab	1 130,40 €
Coffret électrique sécurité école	Amice	547,02 €
Prises électriques (ACEDAM)	SDE	510,00 €
Barrières de sécurité poterne Saint-Jean	VAROFORM	766,31 €
Feu d'artifice du 14 juillet	Artifices & spectacles	3 600,00 €
Etude modification ZPPAUP	Cabinet Jorand et Mongkhoun	10 740,00 €

Concernant le feu d'artifice, Marc Rondel et Jérôme Soulabaille regrettent que ce point ne soit pas soumis au vote. Ils trouvent que le montant du feu d'artifice est trop élevé et ne souhaitent pas que cette manifestation ait lieu. Monsieur le Maire répond que le Conseil Municipal lui a attribué une délégation jusqu'à 10 000 € HT pour signer les marchés sans passer par le vote du Conseil Municipal et que c'est ce qui a été décidé en municipalité. D'ailleurs cette question du feu d'artifice n'était pas auparavant débattue en Conseil Municipal, hormis en 2014 et 2015.

2017-03-01 – INTERCOMMUNALITÉ : TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE URBANISME

Monsieur le Maire expose que les Communautés de Communes et d'Agglomération exercent de plein droit la compétence « PLU, documents d'urbanisme en tenant lieu ou carte communale » à compter du 27 mars 2017 sauf si au moins 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population s'y opposent.

Vu l'article 136 (II) de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014,
Vu les statuts de la Communauté de Communes de Lamballe Terre & Mer,
Vu l'arrêté préfectoral portant création de la Communauté de Communes Lamballe Terre & Mer en date du 30 novembre 2016,
Vu l'article L 5214-16 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la ZZPAUP tenant lieu de document d'urbanisme de la commune de Moncontour,
Vu la sollicitation de la Communauté de Lamballe Terre & Mer de se voir transférer la compétence en matière de documents d'urbanisme en tenant lieu ou carte communale ;

Considérant que la Communauté de Communes Lamballe Terre & Mer issue d'une fusion après la date de publication de cette même loi, et qui n'est pas compétente en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale le devient le lendemain de l'expiration d'un délai de trois ans à compter de la publication de ladite loi. Si, dans les trois mois précédant le terme du délai de trois ans mentionné précédemment, au moins 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population s'y opposent, ce transfert de compétences n'a pas lieu.

Considérant que pour la commune de Moncontour, ce transfert de compétence aurait pour conséquence :

- La prise en charge par la Communauté de Communes du Plan de Valorisation et d'Aménagement Patrimonial (PVAP) remplaçant la ZPPAUP,
- L'instruction des autorisations d'urbanisme par Lamballe Terre & Mer et non plus par la DDTM,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 10 votes pour, 2 abstentions et 3 votes contre,

Accepte le transfert de la compétence PLU à la Communauté de Communes Lamballe Terre & Mer.

2017-03-02 – COMPTES DE GESTION 2016

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les comptes de gestion 2016 de Madame la Perceptrice qui sont en concordance avec les comptes administratifs 2016. (Comptes de gestion de la Commune, du service eau et assainissement, et des logements sociaux).

2017-03-03 – COMPTES ADMINISTRATIFS 2016

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les comptes administratifs 2016 de la Commune, du service eau et assainissement et des logements sociaux, présentés par Olivier Pellan, premier adjoint.

Ils se présentent de la façon suivante :

1. Budget Commune

Section de fonctionnement

	Prévu	Réalisé	Restes à réaliser
Dépenses	973 810,00	791 050,41	0,00
Recettes	973 810,00	966 636,79	0,00
Excédent	175 586,38		

Section d'investissement

	Prévu	Réalisé	Restes à réaliser
Dépenses	510 751,11	198 787,96	25 293,00
Recettes	510 751,11	122 273,60	42 000,00
Déficit	76 514,36		

2. Budget Eau assainissement

Section de fonctionnement

	Prévu	Réalisé	Restes à réaliser
Dépenses	84 000,00	82 778,41	0,00
Recettes	84 000,00	67 854,86	0,00
Déficit	14 923,55		

Section d'investissement

	Prévu	Réalisé	Restes à réaliser
Dépenses	89 710,56	40 753,06	0,00
Recettes	89 710,56	32 377,73	0,00
Déficit	8 375,33		

3. Budget Logements sociaux

Section de fonctionnement

	Prévu	Réalisé	Restes à réaliser
Dépenses	31 000,00	7 980,95	0,00
Recettes	31 000,00	29 433,12	0,00
Excédent	21 433,12		

Section d'investissement

	Prévu	Réalisé	Restes à réaliser
Dépenses	58 719,50	13 183,00	0,00
Recettes	58 719,50	45 456,27	0,00
Excédent	32 273,27		

2017-03-04 – AFFECTATION DES RÉSULTATS 2016

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter les résultats 2016 de la manière suivante.

1. Budget Commune

Montant du résultat 2016	175 586,38 (excédent de fonctionnement 2016)
Virement à la section d'investissement	59 807,36
Virement à la section de fonctionnement (compte 002)	115 779,02

2. Budget Eau assainissement

Il n'y a pas d'affectation du résultat. Le déficit de fonctionnement est forcément reporté en totalité en dépenses de fonctionnement.

3. Budget Logements sociaux

Montant du résultat 2016	21 433,12
Virement à la section d'investissement (compte 1068)	11 433,12
Virement à la section de fonctionnement (compte 002)	10 000,00

2017-03-05 – BUDGETS PRIMITIFS 2017

1. Budget Commune

Le Conseil Municipal vote à 10 voix pour et 5 voix contre le budget principal de la commune qui se présente de la façon suivante.

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre		
	DEPENSES TOTALES	988 400,00
011	Charges de gestion courante	244 000,00
012	Charges de personnel	466 000,00
022	Dépenses imprévues	20 000,00
042	Amortissements (opérations d'ordre)	8 000,00
65	Autres charges de gestion courante	100 000,00
66	Charges financières	28 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00
023	Virement à la section d'investissement	121 400,00
	RECETTES TOTALES	988 400,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	115 779,02
013	Atténuation de charges	36 000,00
042	Travaux en régie (opérations d'ordre)	10 000,00
70	Produits de gestion courante	75 200,00
73	Impôts et taxes	409 400,00
74	Dotations, subventions et participations	276 000,00
75	Autres produits de gestion courante	63 000,00
76	Produits financiers	20,98
77	Produits exceptionnels	3 000,00

SECTION D'INVESTISSEMENT		
	DEPENSES TOTALES	456 807,36
001	Déficit d'investissement reporté	76 514,36
040	Travaux en régie (opérations d'ordre)	10 000,00
16	Emprunt : remboursement du capital	64 000,00
16	Cautions	2 000,00
20, 21 et 23	Travaux (immobilisations)	279 000,00
	Restes à réaliser	25 293,00
	RECETTES TOTALES	456 807,36
021	Virement de la section de fonctionnement	121 400,00
040	Amortissements (opérations d'ordre)	8 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	71 107,36
13	Subventions d'investissement	35 300,00
16	Emprunt	177 000,00
16	Cautions	2 000,00
	Restes à réaliser	42 000,00

Les principaux investissements prévus en 2017 sont :

Restes à réaliser	
Mise aux normes accessibilité 2016	19 993,00
Aménagement de la cité	4 000,00
Matériel informatique	1 300,00
Opérations nouvelles	
École numérique	5 300,00
Machine à laver services techniques	500,00
Volet Perception	1 000,00
PVAP (étude)	160,00
Signalétique	1 700,00
Fonds de concours SDE (candélabres Rue de Réals)	4 000,00
Plan cavalier	3 740,00
Paratonnerre église	600,00
Mur du cimetière	120 000,00
Étude aménagement entrées de ville	25 000,00
Modification ZPPAUP	12 000,00

Passage piéton collège	30 000,00
Matériel informatique	5 000,00
Aménagement de la cité	15 000,00
Aménagement Marches de la Poterne Saint-Jean	1 500,00
Maçonnerie Résidence des Arts	1 500,00
Signalétique	5 000,00
Matériel cantine	3 000,00
Travaux école/garderie	10 000,00
Travaux agence postale	5 000,00
Cloche église	2 500,00
Chauffage église	3 000,00
Accessibilité (programme 2017)	17 000,00
Aménagement numérique	1 500,00
Travaux Mc Donald	5 000,00
TOTAL	304 293,00

2. Budget Eau assainissement

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget du service eau et assainissement qui se présente de la façon suivante.

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre		
	DEPENSES TOTALES	94 923,55
011	Charges de gestion courante	34 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00
042	Amortissements (opérations d'ordre)	34 000,00
66	Charges financières	12000,00
001	Déficit de fonctionnement reporté	14 923,55
	RECETTES TOTALES	94 923,55
042	Amortissements des subventions (opérations d'ordre)	10 000,00
70	Produits de gestion courante	84 923,55

SECTION D'INVESTISSEMENT		
	DEPENSES TOTALES	126 375,33
001	Déficit d'investissement reporté	8 375,33
13	Amortissement des subventions (opérations d'ordre)	10 000,00
16	Emprunt : remboursement du capital	14 000,00
27	TVA	15 000,00
	Réintégration frais d'étude	29 000,00
20, 21 et 23	Travaux (immobilisations)	50 000,00
	RECETTES TOTALES	126 375,33
040	Amortissements (opérations d'ordre)	34 000,00
27	TVA	30 000,00
13	Subventions	15 400,00
16	Emprunt	17 975,33
	Réintégration frais d'étude	29 000,00

Les principaux investissements prévus en 2017 sont :

Opérations nouvelles	
Travaux réservoir du Clos Suzain	3 000,00
Déversoirs d'orage Station d'épuration	33 000,00
Canalisations	10 000,00
Travaux station du Gué Beurroux (participation)	4 000,00

3. Budget Logements sociaux

Le Conseil Municipal vote, par 14 voix pour et 1 abstention, le budget des logements sociaux qui se présente de la façon suivante.

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre		
	DEPENSES TOTALES	32 000,00
011	Charges de gestion courante	12 300,00
022	Dépenses imprévues	0,00
66	Charges financières	4 000,00
023	Virement à la section d'investissement	15 700,00
	RECETTES TOTALES	32 000,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	10 000,00
75	Autres produits de gestion courante	22 000,00

SECTION D'INVESTISSEMENT		
	DEPENSES TOTALES	59 906,39
16	Emprunt : remboursement du capital	6 500,00
16	Cautions	500,00
20, 21 et 23	Travaux (immobilisations)	37 906,39
	Restes à réaliser	15 000,00
	RECETTES TOTALES	59 906,39
001	Excédent d'investissement reporté	32 273,27
021	Virement de la section de fonctionnement	15 700,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	11 433,12
16	Cautions	500,00
	Restes à réaliser	0,00

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.